

le pamphlet

P É R I O D I Q U E I N D É P E N D A N T

Editorial

Parmi les sujets sur lesquels se prononceront les citoyens suisses le 15 mai se trouve la reprise du règlement de l'Union européenne (UE) relatif au corps européen de garde-frontières et de garde-côtes – Frontex pour les intimes. On sait en effet que les membres de l'espace Schengen, dont la Suisse, sont censés reprendre les modifications apportées par l'UE aux règles qui régissent ledit espace, s'ils ne veulent pas s'en trouver automatiquement exclus. Or ces modifications peuvent faire chez nous l'objet d'un référendum. C'est ce qui s'est produit à propos de la nouvelle disposition, qui prévoit un renforcement des moyens de Frontex et, par conséquent, une augmentation de la participation financière et humaine de la Suisse à la protection des frontières extérieures de l'UE.

Il se peut que je n'aie pas poussé mes recherches assez loin, mais je n'ai trouvé nulle part les noms des membres du comité qui a lancé le référen-

dum, ce qui empêche toute identification et tout «étiquetage» de ces gens. Tout au plus apprend-on sur le site <https://frontex-referendum.ch/fr/> et grâce à son adresse postale que le comité référendaire appartient au mouvement Migrant Solidarity Network, ce qui est en soi tout un programme.

Au début de la campagne référendaire, le citoyen se voyait donc offrir le choix entre la vision des partisans du «non», défenseurs et promoteurs, au nom des «droits humains» et autres droits dits fondamentaux, d'une immigration quasiment libre, et celle d'autorités prônant le «oui», qui pensent que la défense des frontières extérieures de l'Europe est nécessaire à la limitation de l'immigration clandestine et au renvoi des «migrants» indésirables.

A première vue, donc, pour un esprit simple comme le mien, le bon sens penchait du côté du «oui». Certes, le chantage du Conseil fédéral menaçant les

Suisses, en cas de victoire du «non», des pires conséquences économiques et administratives, auxquelles s'ajouterait l'abominable obligation de sortir leurs papiers d'identité pour être admis dans les pays de l'UE, me paraissait détestable, mais il y a des priorités et la défense des frontières en est une.

Toutefois, un événement est venu brouiller les cartes: la démission, le 28 avril, du directeur exécutif de Frontex, Fabrice Leggeri.

Dans le cadre de la votation, que M. Leggeri ait ou non procédé à des refoulements illégaux ou couvert des dysfonctionnements au sein de Frontex ne nous intéresse pas.

Ce qui nous intéresse, c'est la situation impossible dans laquelle s'est retrouvé cet homme, attaqué par les ONG pro-«migrants» et même par la Commission européenne, parce qu'il s'efforçait d'accomplir au mieux la tâche qui lui avait été confiée, à savoir em-

pêcher les frontières européennes de se transformer en passoires. Avec la modification progressive de sa mission¹ et l'obligation qu'on lui a faite de veiller à ce que les clandestins, loin d'être refoulés, soient accueillis dans le parfait respect des «droits humains» et autres droits dits fondamentaux, il ne savait évidemment plus à quel saint se vouer².

«Entre l'impératif de ne pas laisser des gens passer irrégulièrement et, de l'autre, le principe de non-refoulement parce que toute personne en besoin

de protection a droit à l'asile, comment fait-on? Personne n'est capable de me répondre. On est schizophrènes», aurait-il déclaré lors d'une table ronde tenue en décembre 2021.

Frontex n'est donc plus qu'un des nombreux protagonistes qui favorisent l'immigration clandestine en Europe.

Puisque, quel que soit le résultat de la votation du 15 mai, les frontières européennes extérieures seront des passoires, il vaut mieux renoncer à l'espace Schengen, en dépit des terrifiants inconvé-

nients que brandit le Conseil fédéral, et veiller à ce que nos frontières soient bien défendues.

Je voterai «non».

Mariette Paschoud

¹<https://www.20min.ch/fr/story/le-patron-conteste-de-lagence-frontex-a-presente-sa-demission-200266006189>.

²<https://www.laliberte.ch/dossiers/les-votations-federales-du-15-mai-2022/frontex/articles/malaise-chez-frontex-apres-la-demission-de-son-patron-644630>.

Je commente donc je suis

Le monde de l'internet se remplit à une vitesse fabuleuse de nouveaux articles, de nouvelles images, de nouvelles vidéos, de nouvelles contributions sur les réseaux sociaux... mais aussi et surtout des millions de *commentaires* qui accompagnent chacune de ces publications. Pourquoi diable les individus passent-ils leur temps à *commenter* ce que publient les autres, alors que dans 99,9% des cas ils n'ont rien d'intéressant ni d'utile à dire?

Passons sur l'orthographe désolante, la syntaxe défaillante, la ponctuation absente... Le problème est plus profond: qu'ils soient quasi illisibles ou

soigneusement rédigés, ces commentaires, dans leur immense majorité, n'apportent strictement rien à l'humanité.

Des millions de gens, après avoir lu un article relatant un fait divers, ou une chronique de réflexion (ou de non-réflexion), après avoir vu une vidéo de géopolitique ou de mode vestimentaire, après s'être attendris sur des images de chatons diffusées sur les réseaux sociaux, ou après avoir admiré les photos de vacances postées sur ces mêmes réseaux par leurs amis ou leurs voisins, ont comme premier réflexe *d'écrire un commentaire*. Mais pour dire quoi?

A quelques très rares occasions, il s'agit de glisser une précision, une anecdote, ou alors un jeu de mots ou une plaisanterie. Mais dans l'écrasante majorité des cas, le commentateur se contente de dire qu'il est «bien d'accord», «bravo continuez comme ça», «vous êtes formidable» (souvent à la suite d'un article bâclé et indigent), ou au contraire qu'il n'est «pas d'accord», que «c'est scandaleux», que l'auteur de la publication est «un pourri, un vendu, un troll» (surtout si l'article est original et pertinent). Mais qui peut bien être intéressé à savoir que telles ou telles personnes ont

aimé ou n'ont pas aimé une publication? L'auteur de ladite publication – à moins d'être un narcissique désœuvré ayant le temps de parcourir toute cette avalanche – va-t-il réellement être heureux de savoir que huit mille six cent quarante-trois personnes le félicitent ou que trois mille neuf cent quarante-cinq autres sont persuadées qu'il ne sait pas de quoi il parle? Lorsqu'une erreur mérite d'être signalée, et que le premier commentateur l'a signalée, et le deuxième aussi, est-il nécessaire que vingt-trois autres semi-autistes n'ayant pas lu les deux premiers commentaires se manifestent pour

la même raison? Une photo de chaton est-elle plus attendrissante parce que huit cent soixante et une braves dames ont écrit en dessous: «Oh qu'il est attendrissant!»? (Sans parler des trois cent huitante-sept exclamations indignées si un esprit facétieux demande le temps de cuisson...)

Cette manie de commenter les publications des autres ne sert finalement qu'à donner au commentateur lui-même le sentiment trompeur d'exister pendant un bref instant, et à lui permettre d'extérioriser sans trop de dégâts son trop-plein de sentiments positifs ou

négatifs. Un acte thérapeutique, en quelque sorte. Faut-il se rassurer en se disant que le stockage informatique de tous ces épanchements est peut-être moins coûteux que les consultations psychologiques ou psychiatriques?

Face à cette débauche d'énergie scripturale extraordinairement vaine et irrémédiablement médiocre, on ressent par moments une forme de haine tenace de l'humanité. On se prend alors à rêver de ces pays où la population n'a pas son mot à dire.

Pollux

Bricole

Tous aux abris!

Si les espoirs de l'association PRO VELO se concrétisent, huitante mille personnes, en Suisse, devraient se rendre au travail à bicyclette durant les mois de mai et de juin, grâce à un *challenge*, intitulé *Bike to work* et destiné aux employés d'entreprises soucieuses d'«encourager l'activité physique et [de] renforcer l'esprit d'équipe chez les collaborateurs après le télétravail» rendu nécessaire par la pandémie. Les entreprises ayant annoncé leur participation à cette cam-

pagne de promotion du vélo et de la santé devraient être, si tout va bien, au nombre de trois mille environ¹.

Je souhaite bien du plaisir aux automobilistes, piétons et usagers des transports publics, ainsi qu'aux cyclistes disciplinés – mais oui, ça existe! – qui se rendent quotidiennement au travail à vélo, même en dehors des *challenges* de PRO VELO: ils devront subir les «fantaisies» des *challengers* roulant sur les trottoirs, brûlant les feux rouges et pédalant «en solo ou en équipe jusqu'à

4 personnes» au beau milieu de la route.

J'espère que les patrons du bon demi-million d'entreprises suisses qui ont mieux à faire que de relever les défis de PRO VELO sauront faire preuve d'indulgence face aux arrivées tardives de leurs employés retardés par les travailleurs à deux roues.

Je forme aussi des vœux pour que l'opération *Bike to work* ne contribue pas à faire grimper le nombre des accidents de vélo, déjà en nette augmentation selon les statistiques officielles².

Il paraît que «l'opération "Bike to work" séduit aussi les défenseurs du climat». Quelle surprise!

M.P.

¹<https://www.20min.ch/fr/story/plus-de-80000-cyclistes-attendus-sur-les-routes-du-travail-275148749266>.

²<https://www.20min.ch/fr/story/velos-et-trotts-electriques-font-bondir-le-nombre-d'accidents-379629639964>.

C'est la Confédération qui paie

Un coûteux voyage

Une délégation du Conseil national s'est rendue en Ukraine à l'invitation du président du Parlement ukrainien¹. Il était en effet impératif que la présidente du Conseil national et trois députés s'en allassent manifester sur place leur solidarité avec le peuple et le Parlement ukrainiens.

«En ces temps terribles de guerre, un signe de solidarité et d'humanité sur le terrain est le moins que je puisse faire», aurait déclaré la verte Irène Källin, présidente du Conseil national, s'attribuant par l'emploi du pronom «je» le mérite de cette nouvelle violation de la neutralité.

La délégation a gagné Kiev en train depuis la Pologne, où elle était arrivée à bord d'un des jets du Conseil fédéral.

C'est cher payer un voyage dont le seul avantage a été de

flatter l'ego de quatre parlementaires qui n'ont même pas eu l'insigne honneur d'être reçus par le président Zelensky.

Mais qu'importe: c'est la Confédération qui paie.

Service obligatoire pour tous

L'introduction d'un «service citoyen» pour l'ensemble de la population suisse, que ce soit au sein de l'armée, du service civil ou de la protection civile, refait surface¹, sous forme d'une initiative populaire appuyée par l'association *service-citoyen.ch* et les politiciens opportunistes ou bobets habituels.

L'entêtement des partisans du service devient lassant.

Un des problèmes qui se poseraient si cette initiative venait à rencontrer l'approbation du bon peuple serait la perte de revenus des personnes engagées. Les initiants ont la solu-

tion: ces pertes seraient compensées par la Confédération.

Peut-on faire remarquer poliment aux trayeurs de la vache à lait Confédération que les mamelles d'icelle se remplissent grâce aux impôts et taxes pas vraiment légers prélevés sur les habitants de notre beau pays?

Si des parlementaires fédéraux veulent aller faire les guignols en Ukraine, que ce soit à leurs frais.

Si des tyranneaux déguisés en champions de l'égalité veulent obliger tous les citoyens à exécuter des tâches qu'il faudra dans une large mesure inventer, qu'ils financent l'opération eux-mêmes.

M.P.

¹<https://www.20min.ch/fr/story/une-initiative-veut-creer-un-service-citoyen-pour-toutes-et-tous-469082209960>.

Dangereuses valeurs

En adoptant avec un zèle digne d'une meilleure cause les sanctions de l'Union européenne contre la Russie, la Suisse a déclaré la guerre économique à cette dernière. C'est un fait. Le Conseil fédéral a beau tenter de dissimuler ce fait derrière le rideau de fumée des **valeurs** – démocratie, droits de l'homme, droits fondamentaux – que sont censés partager tous les Occidentaux, le fait demeure.

Apparemment, les bellicistes de notre pays jugent que la guerre économique ne suffit pas à la défense de nos **valeurs**. Ils sont d'avis que la Suisse devrait aussi livrer des armes à l'Ukraine et déplorent que le Conseil fédéral s'y refuse au nom du droit de la neutralité.

Des voix s'élèvent donc, jusque dans les milieux militaires, pour que soit adoptée une politique de la neutralité plus souple et plus généreuse, c'est-à-dire, en définitive, plus guerrière. Mais derrière ce souci de «solidarité» armée se cache la honte de ne pas faire comme tout le monde, la peur de la critique, le complexe du petit qui voudrait jouer dans la cour des grands.

Un article inspiré de la *Sonntagszeitung* et paru dans

20 minutes en ligne du 1^{er} mai illustre bien cet état d'esprit¹.

Le ton est donné dès le titre et l'accroche:

Titre: «*La Pologne envoie des chars, la Suisse des lits d'hôpitaux*»

Accroche: *Sous ce titre, la Sonntagszeitung du jour montre l'aide relativement réduite apportée à l'Ukraine par la Suisse comparée à celle octroyée par d'autres pays comparables, qui, eux, livrent aussi du matériel militaire.*

Traduction: nous sommes de minables peigne-culs, nous devrions être morts de honte.

Le reste est à l'avenant: la Suisse n'a investi que 90 millions dans l'aide à l'Ukraine alors que d'autres pays ont débloqué des montants beaucoup plus importants, que certains s'approprient à envoyer des armes et des chars et que «les Etats-Unis, dont le président Joe Biden vient d'annoncer un nouvel énorme paquet d'aide en armement pour 33 milliards de dollars», pulvérisent tous les records d'altruisme.

Pareil désintéressement, pareil souci de la défense des **valeurs** occidentales devrait nous

émouvoir jusqu'aux larmes et nous donner mauvaise conscience au point de réveiller enfin notre sens du devoir et de nous inciter à élargir une action pour l'instant «cantonnée (...) à l'aide humanitaire et financière».

Certes, l'article détaille quand même l'énorme quantité de matériel sanitaire – dont les fameux lits d'hôpitaux ironiquement mentionnés dans le titre – et de denrées alimentaires envoyée au secours de la population ukrainienne. Mais on sent bien que pour les rédacteurs ce type d'aide n'a rien à voir avec une vraie préservation de nos **valeurs**.

D'ailleurs, ils ne sont pas seuls à souhaiter voir la Suisse s'impliquer militairement pour la défense de nos **valeurs**. Le conseiller aux Etats jurassien Charles Juillard, vice-président du Centre suisse (ex-PDC) s'est illustré le 25 avril dans l'émission *Forum* de la **RTS**, au cours de laquelle il a prôné un pragmatisme – c'est-à-dire une action au coup par coup sans aucune vue à long terme – qui pourrait justifier une aide militaire à l'Ukraine, dans le but prioritaire de défendre nos **valeurs**.

C'est au nom de **valeurs** fumeuses et purement idéologiques que le Conseil fédéral a déclaré la guerre économique à la Russie.

C'est au nom des mêmes **valeurs** fumeuses et idéologiques que le courant belliciste de notre pays veut déclarer la guerre militaire par procuration à la même Russie.

D'un pays qui, quoi qu'on puisse penser de ses agissements, ne nous avait rien fait et ne nous menaçait en rien, nous nous sommes fait un ennemi probablement irréductible, qui se moque éperdument de nos **valeurs** et risque de nous le faire sentir un jour.

Nous aurions mieux fait de nous en tenir au bon sens et à

la préparation de la défense de nos frontières et de notre population.

M.P.

¹<https://www.20min.ch/fr/story/la-pologne-envoie-des-chars-la-suisse-des-lits-dhopitaux-873568143060>.

Ne dites pas...

Ne dites pas: «Comme il fallait s'y attendre et comme l'aurait fait aussi sa rivale Marine Le Pen si elle avait remporté l'élection présidentielle, Emmanuel Macron a partagé à ses "chers compatriotes" sa volonté d'être le président de tous les Français.» Dites: «Comme il fallait s'y attendre et comme l'aurait fait aussi sa rivale

Marine Le Pen si elle avait remporté l'élection présidentielle, Emmanuel Macron a communiqué à ses "chers compatriotes" sa volonté d'être le président de tous les Français.»

Je suis toujours émerveillé par l'originalité dont font preuve les élus après leurs (très)

relatifs succès. La faculté qu'ont leurs électeurs d'applaudir encore et toujours les lieux communs que leur servent ces spécialistes de la poudre aux yeux me sidère davantage encore.

Le pinailleur

6

De la démocratie et autres fariboles

Article emprunté à **Causeur**¹.

En toutes choses il faut remonter à l'origine: la démocratie a été instaurée par de minuscules Etats grecs vers le V^e siècle av. JC. Elle supposait une participation générale des citoyens, ce qui excluait les femmes, les métèques (qui étaient nés hors les limites de la cité, qu'ils soient Grecs ou

non) et les esclaves. Soit les 9/10^{ème} de la Cité.

Et encore, en limitant ainsi la représentativité, les démocraties n'étaient pas à l'abri de populistes – on disait alors «démagogues» – ou de dérives mortelles. Voir ce qu'en dit Aristophane dans *les Cavaliers* ou dans *l'Assemblée des femmes*.

Les citoyens athéniens, dans une économie servile, étaient des oisifs qui pouvaient consacrer à la politique l'intégralité de leur temps. Et pourtant, ils n'étaient guère plus éclairés que nos contemporains. Si Démosthène n'avait pas été là...

La démocratie athénienne est par ailleurs une démocratie directe: chacun voit ce que vote

son voisin, puisque cela se fait en public. Et n'importe quel citoyen peut demander le bannissement de tel ou tel homme politique qui lui déplaît. Un processus si instable qu'au premier affrontement avec Sparte, qui était un système royal bicéphale, la démocratie athénienne a volé en éclats.

Montesquieu préfère les républiques aristocratiques, où quelques individus éclairés guident la plèbe. Démocratie et oligarchie sont à ses yeux deux perversions majeures de l'idée républicaine.

Notre génie national

C'est pourtant sur ce modèle démocratique que s'est constituée la I^{ère} République, en 1792: les révolutionnaires étaient imbibés de références antiques, à l'époque. Le vote à main levée, en particulier, permet d'identifier les opinions de chacun – et éventuellement de les sanctionner, selon le tarif unique de la guillotine.

Le modèle n'a pas survécu à l'arrivée de Bonaparte – tout comme la II^{ème} République n'a pas survécu au coup d'Etat de Napoléon III.

C'est que la France est tout ce que vous voulez, sauf un pays démocratique. Elle est éminemment royaliste, et la Cons-

titution de la V^{ème} République n'est qu'une **adaptation, par un disciple** de Maurras, des principes royalistes à un régime présidentiel. On prête d'ailleurs à Macron, s'il est réélu, le désir d'imposer une réforme constitutionnelle pour renforcer cet aspect présidentiel – conformément au génie national.

J'attribue une bonne part de la désaffection vis-à-vis du processus électoral au sentiment de nos concitoyens qui jugent insuffisante la royauté potentielle des candidats. Les couvertures des magazines, en 2017, présentant Macron en Napoléon IV ont bien tenté de pallier ces béances, mais elles ont persisté. Et aucun des candidats de dimanche² n'est à la hauteur des aspirations à la monarchie. Je n'en veux pour preuve que la façon quelque peu dérisoire dont chacun se réclame de De Gaulle, dernier souverain incontesté: rappelez-vous les pages que chaque semaine *le Canard enchaîné* lui consacrait sous le titre «la Cour», présentant le président de la République en perruque louis-quatorzième. Nous vivons dans la fiction féconde de «l'homme providentiel».

Les pays slaves veulent des tsars

Chaque pays a des tendances profondes qu'il faut connaître

avant de décider à sa place. L'importation de démocraties dans les pays de l'Est ou dans les pays arabes était une très mauvaise idée — et il n'en subsiste que des parodies, que ce soit en Russie ou en Chine, avec un président à vie, en Ukraine avec des coups d'Etat successifs, ou avec des «hommes forts» dans les pays moyen-orientaux qui se sont offerts un «printemps arabe» pour mieux mettre en place des leaders indéboullonnables. Sans compter ceux qui attendent la venue du Mahdi... Daesh n'a dû son succès local qu'à la croyance selon laquelle les divers «califes» qui l'ont dirigé, Abou Omar al-Baghdadi ou Abou Bakr al-Baghdadi, étaient des envoyés de Dieu.

Ceux qui n'admettent pas ce poids de l'Histoire et de la tradition sont tout simplement acculturés. Eliminer par exemple Saddam Hussein ou Khadafi était une erreur très dommageable, les «raïs», comme on dit, étaient des gages de stabilité. En Irak le pouvoir chiite a rapidement offert une solution de remplacement adéquate – au grand dam des Américains. En Libye, les factions s'affrontent pour décider qui sera le calife, et déstabilisent toute l'Afrique. Encore bravo à ceux qui au nom de la «démocratie» ont détruit le bel équi-

libre qui régnait alors – par la force.

Erdogan a bien compris que les Turcs demandaient un pacha. Qu'il en ait l'envergure est une autre question – même s'il se montre fort habile dans la crise russo-ukrainienne.

C'est si vrai qu'en avril 2008, *«au sommet de l'Otan à Bucarest, l'Allemagne s'est prononcée contre le lancement du processus d'adhésion de l'Ukraine et de la Géorgie, position partagée par le président Sarkozy, estimant qu'il ne s'agissait pas de démocraties assez stables»* (in *Huffington Post*). Je le crois bien: les pays slaves veulent des tsars. Poutine joue le rôle avec délectation, Zelensky en est la parodie. Et Viktor Orban est tellement tsar que la Commission européenne, prévoyant sa réélection triomphale, avait préparé avant les résultats hongrois les «mesures de rétorsion» qu'elle vient de dégainer.

L'exportation du principe démocratique dans des pays peu faits pour lui provoque inmanquablement des désordres. L'Afrique en paye le tribut

depuis les indépendances des années 1960. Le Moyen-Orient est déstabilisé: les incursions russes ou américaines en Afghanistan ont assez prouvé que ni les uns ni les autres n'avaient étudié l'histoire de ce pays tribal. Quant aux «pressions» que nous exerçons, à chaque visite d'Etat en Chine, pour que ce pays à empereurs se démocratise, elles sont juste de la poudre aux yeux médiatiques. Xi Jinping, après Mao, est le continuateur de Qin Shi Huang (III^{ème} siècle av. JC), le bâtisseur de la Grande Muraille et le maître des soldats de terre cuite de son mausolée.

La démocratie libérale, horizon indépassable?

On n'impose pas à un pays des mœurs politiques contraires à son histoire. C'est comme ça que l'on provoque des émeutes, des révolutions, ou pire, des guerres. L'OTAN suppose dans son organisation même que toutes les «démocraties» qui l'ont rejointe fonctionnent sur le modèle américain. Comment voulez-vous que des Slaves s'y reconnaissent – ou même le tolèrent? OU la France, qui a toujours

renâclé devant cette alliance imposée d'outre-Atlantique?

Il faut être américain pour croire que la démocratie libérale est l'horizon politique indépassable de l'espèce humaine. La Hongrie et quelques autres ont inventé la démocratie «illibérale», qu'on nous présente comme un monstre horrible, alors qu'elle n'est que la conséquence d'erreurs de jugement.

Je sens bien que j'offre le flanc à la critique. Mais l'Histoire évolue si lentement que l'implantation de démocraties dans des pays qui ne le souhaitent guère ne peut que dysfonctionner. Et ce n'est pas en imposant à la Russie des sanctions qui nous frappent au premier chef qu'on poussera les Russes à changer de régime: à la rigueur, ils remplaceront Poutine par un dirigeant encore plus impérial.

Jean-Paul Brighelli

¹ <https://www.causeur.fr/de-la-democratie-et-autres-fariboles-230201>.

² Cet article date du 9 avril, veille du premier tour de l'élection présidentielle française.

Droit à la vie

Un des sujets sur lesquels nous devons voter le 15 mai traite de la modification de la loi sur la transplantation d'organes. Le problème est complexe et nous ne sommes pas tous du même avis au sein de la rédaction du *Pamphlet*; les opinions exprimées ici n'impliquent donc que leur auteur.

En bref, la modification de la loi est un contre-projet à l'initiative populaire «Pour sauver des vies en favorisant le don d'organes», qui demandait, comme le texte soumis au vote, le passage du modèle du consentement explicite du patient, où ce dernier doit avoir exprimé sa volonté de faire don de ses organes en cas de décès, à celui du consentement présumé, où le patient est réputé accepter le prélèvement s'il n'a pas indiqué le contraire.

Le comité référendaire est composé pour une bonne part de docteurs en droit, en médecine et en théologie. C'est intéressant car c'est parfaitement représentatif des enjeux de la votation.

L'article 10 al. 2 de la Constitution fédérale indique que «tout être humain a droit à la liberté personnelle, notamment à l'intégrité physique et psychique et à la liberté de mouvement».

Selon le comité référendaire, la modification de la loi serait anticonstitutionnelle en ce qu'elle irait à l'encontre de la protection de l'intégrité physique des personnes en fin de vie. Il y aurait de plus une sorte de renversement du fardeau de la preuve, obligeant les proches à argumenter de façon convaincante afin de rendre probable la volonté du sujet de ne pas faire don de ses organes.

L'argument éthique et médical se base sur l'obligation d'information au patient, obligatoire même pour une intervention mineure, afin qu'il puisse prendre une décision en toute connaissance de cause. Dans le cas du prélèvement d'organes, cette condition ne serait bien sûr pas respectée.

Enfin, la question religieuse n'est pas spécifiquement exprimée comme telle, mais elle sous-tend toute la question de la mort.

Nous n'avons jamais fait mystère dans notre journal de l'importance que revêt pour nous le droit à la vie. La lutte contre l'avortement est un de nos chevaux de bataille et les questions qui se posent dans ce débat sont finalement très proches de celles qui nous occupent aujourd'hui. Quand

doit-on considérer que la vie existe? Y a-t-il une différence fondamentale entre un fœtus et un enfant? A combien de semaines un bébé est-il viable? Toutes ces questions si polémiques tout au début de la vie d'un être humain sont beaucoup plus simples à la fin. Nous nous occupons dans le cas présent d'une personne qui est décédée. Certes, la circulation sanguine continue, peut-être artificiellement, afin d'irriguer les organes sains, mais deux médecins auront dû constater la mort du patient. On ne parle plus d'intégrité physique possible, dans la mesure où, sans aide, les organes vont immédiatement commencer à se dégrader. Le patient est mort, il s'agit d'un cadavre. Et, en face, nous avons des patients en vie, ou disons en sursis, qui pourraient avoir encore de longues années devant eux, faites de relations et d'expériences, si un cœur, un foie ou un rein pouvait leur être greffé. Je trouve que ce potentiel n'est pas suffisamment mis en avant dans ce débat.

Nous avons parlé plus haut du deuxième alinéa de l'article 10 de la Constitution. Le premier alinéa dit «tout être humain a droit à la vie. La peine de mort est interdite».

Finalement, parlons des proches, soumis à une pénible décision au moment où le chagrin les submerge. Je ne crois pas que l'on puisse généraliser les sentiments que peut inspirer la question du don d'organes. Personnellement, savoir qu'une personne a pu vivre

grâce à un organe prélevé sur un proche pourrait probablement m'aider dans mon travail de deuil.

Il appartiendra à ceux qui organiseront la mise en application de la modification, si elle est acceptée, de régler au mieux les

petits défauts du projet, comme l'organisation de la collecte des volontés individuelles dans un registre.

Je voterai «Oui».

Michel Paschoud

Rétropédalage climatique

Or donc, depuis bien des temps votre serviteur répète et montre¹ que tant que les modèles climatiques ne sont pas validés ils restent certes des outils d'intérêt scientifique mais ne sauraient servir de fondement à des politiques climatiques. Ceci est aggravé par leur utilisation pour la mise en perspective des pires scénarios du pire qui servent d'épouvantail, comme s'il s'agissait d'un courant normal (*business as usual*) qui nous mèneraient au cataclysme.

Poser des questions et mettre en doute étant devenu sacrilège, l'hérétique était relégué au rang de négationniste incompetent et ne recevait pas d'autres réponses que l'accusation de picorage sélectif (*cherry picking*) et malhonnête. La science du climat était réglée.

Dans ce contexte apparaît une bonne nouvelle: des scientifiques bien respectés dans la

communauté climatique osent commencer à se poser des questions sur la qualité et la validité des modèles utilisés pour concocter des rapports alarmistes, anticiper des catastrophes exagérées et recommander des mesures démesurées. Dans un commentaire qui vient d'être publié dans le journal *Nature* (Hausfather *et al.*, 2022)², la problématique des modèles qui surchauffent (*hot models*) est enfin abordée. Ce n'est pas encore une hérésie totale mais une ouverture qui interpelle.

Sans entrer dans des détails techniques il est constaté que, sous certaines conditions, la sensibilité du climat à la concentration du CO₂ et d'autres gaz à effet de serre se révèle exagérée. Il est également constaté que cela n'a pas de sens de traiter tous les modèles existants comme étant également valables afin de déduire des valeurs globales

moyennes ou médianes dans une large plage (*model democracy*).

Plus important, il est proposé de changer d'approche. Toutes les évaluations du GIEC sont fondées sur des projections dans le futur de «trajectoires représentatives de concentration³» plus ou moins intenses. Selon que l'on craint mal vivre si la température montait de 1,5 ou 2°C, il en est résulté un concept de **budget carbone** à ne pas dépasser. Ce fut un coup de génie car cela a permis de communiquer très simplement un **reste-à-vivre avec les fossiles**, un **net zéro carbone** qui doit être atteint au plus vite, et **trois ans pour agir** avant qu'il ne soit vraiment et définitivement trop tard. Ce qui est parfait pour l'alarmisme peut néanmoins être mauvais conseiller.

Les auteurs proposent de mettre en perspective comment le climat s'établirait si le

réchauffement atteignait un certain niveau, par exemple, 1,5, 2, 3 ou 4°C. Plutôt que se préoccuper d'un calendrier d'émissions de CO₂, il faudrait évaluer et décrire les régimes de précipitations correspondants, ou le niveau des mers, ou tout autre paramètre d'intérêt. Il en résulterait des représentations distinctes des habituelles courbes en fonction du temps, montrant l'état des choses auquel il faudrait s'attendre plutôt que le chemin qui nous y mènerait. Puisque les évaluations de la sensibilité du climat aux gaz à effet de serre sont très dispersées, il s'agirait aussi de tester les modèles en dehors de la fourchette probable de 1,4 à 2,2°C (*likely*, à seulement 66%). Cela permettrait de cerner des situations régionales, donc particulières. Il est aussi suggéré de comparer des ré-

sultats obtenus entre des conditions extrêmes et des moyennes, ce qui permettrait de mieux tester la cohérence des modèles et, éventuellement, de chercher d'autres métriques à appliquer, par exemple, de mon point de vue, autre chose que le CO₂.

Le changement de perspective qui est proposé devrait avoir un impact sur les conclusions politiques qui pourraient en être tirées. Peut-être alors serait-il possible de sortir de la tyrannie du net-zéro avant 2050 et de considérer avec sobriété des mesures plus adaptatives au climat que correctrices du climat. Les implications socio-économiques sont immenses. Ouvrir ce type de discussion est une bonne nouvelle. Il faut souhaiter que les auteurs ne subissent pas un *shitstorm* qui mettrait un terme à leur lucidité.

Michel de Rougemont

<https://blog.mr-int.ch/>

¹ Essai [Entre hystérie et négligence climatique](#) (2018)

Articles de Blog :

[Climat : les modèles restent ce qu'ils sont, invalides](#) (2020),

[Performance prévisionnelle des modèles climatiques](#) (2019),

[Les climatologues amoureux de leurs modèles](#) (2018),

[Les modèles surchauffent](#) (2017),

[Le climat a mal aux modèles](#) (2016),

[Climat : l'art et la science de l'ajustement des modèles](#) (2016),

[Là où les modèles climatiques échouent](#) (2016)

² Hausfather, Z. *et al.* (2022) 'Climate simulations: recognize the "hot model" problem', *Nature*, 605, pp. 26–29.

Available at:

<https://www.nature.com/articles/d41586-022-01192-2>.

³ Concentration en CO₂ ou équivalent CO₂-eq. En anglais *Representative Concentration Pathway* (RCP) qui ont maintenant évolué en *Shared Socio-economic Pathway* (SSP).

Qui veut regarder du cinéma suisse?

Les Suisses devront voter le 15 mai prochain sur la modification de la loi sur le cinéma, qui aura pour objectif de faire passer les plateformes de contenus en ligne à la caisse. Netflix, Disney+ et consort sont en effet en train de prendre des parts de marché à la **RTS**, dont les contenus semblent peiner à convaincre les téléspectateurs.

L'idée est donc d'obliger les plateformes à investir 4% des revenus générés en Suisse dans des productions locales. Elles devraient de plus proposer au moins 30% de films européens. La Confédération estime que les investissements ainsi obtenus par les producteurs helvétiques devraient avoisiner les

18 millions de francs par année.

Première question: «Qui veut regarder du cinéma Suisse? Lèvez la main... non sérieux, s'il vous plaît, levez la main, quelqu'un... Ouf, merci Monsieur Berset, ne faites pas cette tête...»

Plus sérieusement, est-il nécessaire, ou judicieux que l'Etat intervienne dans l'offre de services d'une entreprise privée? Que nous sachions, aucune des plateformes visées par la loi ne reçoit de subventions ou une part même minime de la redevance radio-télévision. Que la **RTS** doive se plier à certaines exigences en échange des avantages dont elle bénéficie semble normal, c'est un prêt pour un rendu. Mais que Netflix doive, en plus des impôts payés en Suisse, subventionner des productions que personne ne

regardera, au détriment de films ou séries sélectionnés pour la qualité de leur projet, c'est contestable.

Il faut cesser de soutenir la démarche artistique sans public. L'art n'existe que dans l'œil du spectateur et, si l'artiste ne travaille que pour son propre plaisir, qu'il se débrouille tout seul. Je ne doute pas une seule seconde qu'il y a en Suisse des acteurs et des réalisateurs capables de proposer à Netflix des projets qui se soutiendront tout seuls et pourront trouver

un public, non seulement dans notre pays, mais aussi au niveau international.

Les subventions déguisées aux frais du secteur privé, c'est définitivement «non».

Xavier Savigny

Le Pamphlet
Case postale 998,
1001 Lausanne
courrier@pamphlet.ch
CCP:10-25925-4
Directeur de publication:
Michel Paschoud
ISSN 1013-5057